


TRANSPARENCE C.E.12



Les informations de votre comité d'entreprise
enfin dévoilées par 

Contact : section.syndicale_cgt@les-eaux-troubles.net

Le comité d'entreprise s'est réuni vendredi, le 21 mars au 5ème étage de l'entreprise à Saint Maurice. La présidence était assurée par Annie Grimaud, responsable des ressources humaines, accompagnée d'Alain Blocklet, directeur du pôle stratégique planning, PMO et qualité. Eric Blanchot n'a assisté à la séance que durant une heure. Les principaux sujets abordés étaient :

- bilan économique 2013
- effectifs VWIS
- budget 2014 et point projets
- formation des élus du comité d'entreprise
- épargne salariale
- vote sur la réception des biens du CE de Veolia Eau DSI
- suivi réorganisation VWIS
- bilan 2013 et budget 2014 du comité d'entreprise

Budget 2014 : une tension palpable

Après les annonces en 2013 de réductions d'effectifs, grâce notamment au projet Hel-lébore – concentration de l'activité sur sept régions au lieu de dix – la direction de Veolia Eau amplifie la tendance avec près de 2 500 réductions supplémentaires pour la période 2014 - 2016. S'agissant d'économiser pour soutenir le marché et relancer la compétitivité, l'informatique constitue néanmoins une pièce maîtresse permettant la prochaine réorganisation et consistant cette fois en un regroupement des sept régions restantes en quatre nouvelles régions.

C'est un des arguments qu'oppose Eric Blanchot à la direction de Veolia Eau pour défendre un budget VWIS remis en cause : l'informatique ne peut supporter les économies demandées sans nuire à la qualité des projets commandés par notre client unique. Eric Blanchot reste confiant et sent que ses arguments peuvent encore faire pencher la balance en notre faveur. Néanmoins, il affirme ne pouvoir se prononcer sur ce budget avec certitude que vers mi-avril et ne garantit rien sur Wat.erp.

Eric Blanchot dit se battre pour les salariés de VWIS. Il garantit nos emplois... mais semble un peu plus partagé quant à l'avenir de certains salariés détachés pour lesquels il semble avoir la mémoire courte. Ne se rappelle-t-il déjà plus de son engagement solennel de garantir l'emploi des salariés détachés au même titre que les internes ? La situation nouvelle de Veolia Eau aurait-elle brutalement modifié la donne ?

Spécial anniversaire !
1 an
de transparence

Merci pour votre intérêt !

Assez de palabres, il est temps d'agir !

Par la lecture d'une déclaration solennelle en séance, l'intersyndicale CFE-CGC, CFTC et UNSA a évoqué les inquiétudes des salariés face à une situation sociale qui se dégrade à VWIS. Ces annonces théâtrales rassurent probablement nos protagonistes... mais ne répondent en rien à l'inquiétude montante des salariés. Ne serait-il pas le moment de prendre le taureau par les cornes ?

Nous rappelons un des points d'une résolution votée à l'unanimité par les membres du comité d'entreprise en novembre 2013 : « Mise à l'ordre du jour d'une **enquête sur les risques psychosociaux**, enquête qui se ferait sur le périmètre de l'ensemble de la société ».

Qu'attend la secrétaire du comité pour réagir ? Que les inquiétudes se transforment en souffrances massives ?

TRANSPARENCE C.E.12



Les informations de votre comité d'entreprise enfin dévoilées par



Contact : section.syndicale_cgt@les-eaux-troubles.net

Commission de suivi : quel gâchis !

A fin de faire face aux conséquences subies par les salariés du SI Client, l'intersyndicale CFE-CGC, CFTC et UNSA avait décidé de constituer une commission de suivi... en écartant les représentants du personnel ! Appuyant cette démarche avec satisfaction, l'intersyndicale jugeait l'initiative plus efficace que si les représentants élus se chargeaient de la besogne. Ce sont donc les salariés eux-mêmes qui ont constitué la commission... avec le concours actif de la direction.

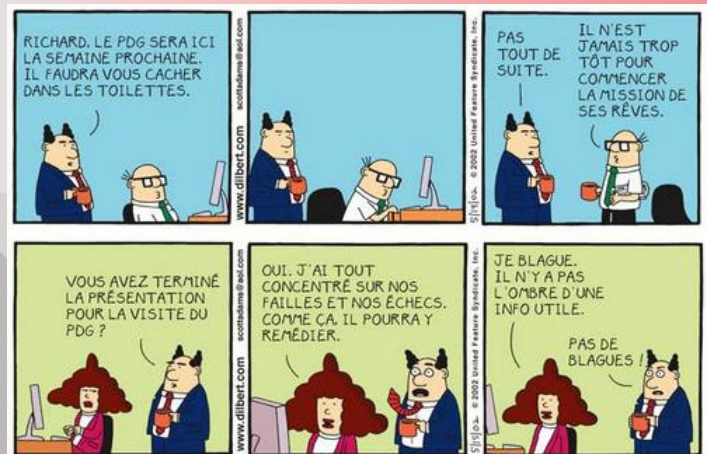
On n'a aucun mal à imaginer le désastre, car des salariés non protégés, non versés dans les arcanes de la loi, sans aucun appui expert que celui de la direction, se trouveront inévitablement le dos au mur lorsque les conclusions de cette commission se feront plus précises. C'est donc après six mois de tergiversations que la commission s'est terminée, sans qu'aucun bilan n'ait pu être formulé, sans aucun résultat ni pour les salariés, ni même pour l'entreprise qui reste avec moult interrogations sur l'avenir de ce projet. La direction a tout naturellement pris les devants pour disperser les salariés concernés vers d'autres projets. Les membres de la commission n'avaient plus qu'à suivre sans oser formuler la moindre critique.

Est-ce ainsi que les membres du comité d'entreprise doivent défendre les intérêts des salariés lorsqu'ils sont en prise avec des difficultés liées à l'organisation du travail ? Nous estimons qu'il s'agit d'un grave précédent, voire d'une entrave au bon fonctionnement du comité d'entreprise.

Le comité d'entreprise se forme

Sur demande de la CGT, la secrétaire du comité d'entreprise (CFTC) a consenti à inscrire à l'ordre du jour un point sur la formation de ses membres. Comment mener à bien les missions du comité d'entreprise si les membres n'ont jamais été formés, notamment sur le volet économique ?

Il a donc fallu plus de quatre ans d'hésitations, de faux-fuyants... et d'erreurs pour comprendre enfin l'importance d'une démarche pourtant encadrée par la loi. Le point à l'ordre du jour portait sur le choix de l'organisme de formation. Mais attention, pas d'organisme d'obédience syndicale ! On aura tout vu : voilà des syndicalistes, en principe motivés pour syndiquer leurs électeurs, qui craignent... les liens trop forts avec les syndicats.



Tandis que l'intersyndicale cherche à corriger son attitude pour remédier à la désaffection de leurs électeurs, nous poursuivons sans relâche notre bataille en faveur de la transparence.

Vous suivez avec intérêt les informations critiques que nous révélons sur le fonctionnement et les initiatives prises par votre comité d'entreprise. Un an d'informations sans concession vous permettent désormais de comprendre l'intérêt de soutenir les démarches de la CGT, afin que nous puissions mener en toute confiance les missions qui nous sont dévolues.

Aidez-nous à reconquérir nos droits, adhérez à la CGT !

